

CR de la CAP du 26 septembre 2023

Ce mardi 26 septembre 2023, s'est tenue la CAP disciplinaire des adjoints administratif, Lors de cette instance, 2 dossiers ont été examinés, les décisions sont dans les mains de l'administration.

La séance s'est ouverte à 10 h, en hommage à notre regretté camarade Sébastien BEUDEART, une minute de silence est faite.

Force ouvrière, demande à ce qu'une minute de silence à la mémoire de Sébastien BEUDAERT, militant de notre organisation syndicale soit faite.

Ouverture de la CAP : 10h

Force Ouvrière rappelle nos revendications par l'intermédiaire d'une déclaration préalable qui est lue en séance (défense du pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice, un démarrage de la grille indiciaire au minimum à 120 %, exige un véritable déroulement de carrière par l'augmentation du taux de promotion,).

Force Ouvrière rappelle que le règlement intérieur de la CAP n'est toujours pas voté, le Président répond que suite à un désaccord entre l'administration et les représentants du personnel sur un point (convocations des suppléants) le règlement reste en attente.

Force Ouvrière rappelle à l'administration que si des agents sont en difficultés cela est dû principalement au faite de mauvaise condition de travail, baisses des effectifs, réorganisations perpétuelles des services, manque de moyen, suppressions de postes,...

Force Ouvrière rappelle que ce n'est pas aux représentants du personnel d'être le bras armé de l'administration pour régler les situations difficiles.

La séance est levée à 18h.